

Évaluation périodique des programmes de baccalauréat en sciences du langage, de maîtrise et de doctorat en linguistique

Faculté des lettres et des sciences humaines

Conseil universitaire du 2 février 2021

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat en sciences du langage (B.A.), de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph. D.) en linguistique (incluant les majeures en didactique des langues) sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH). L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de langues, linguistique et traduction.

Le baccalauréat compte 90 crédits, alors que la maîtrise en compte 45 et le doctorat, 90. À la session d'automne 2019, 142 étudiantes et étudiants étaient inscrits au baccalauréat en sciences du langage, 18 à la maîtrise recherche en linguistique, 4 au doctorat en linguistique, 16 à la maîtrise recherche en linguistique – didactique des langues, 10 à la maîtrise en linguistique – didactique des langues et 13 au doctorat en linguistique – didactique des langues.

Le baccalauréat fait ici l'objet d'une deuxième évaluation périodique; la dernière évaluation de ce programme remonte à 2010 (CU-2010-77). Pour leur part, les programmes de maîtrise et de doctorat en linguistique ont été évalués en 1998 (CU-1998-216) et en 2010 (CU-2010-77).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'automne 2018, des consultations auprès des personnes concernées par les programmes. Les directions des programmes ont déposé les dossiers d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en mars 2019. Ces dossiers ont été transmis à trois spécialistes provenant de l'Université d'Ottawa, de l'Université de Montréal et de Western University. Ces spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval les 15 et 16 avril 2019 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leurs rapports d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat en sciences du langage, la maîtrise et le doctorat en linguistique sont pertinents. Des mesures importantes devront toutefois être mises en place afin d'assurer leur qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Il a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines devra proposer, par un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des enseignantes et des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignantes et des enseignants.
- La journée d'information en mai auprès des étudiantes et des étudiants admis au baccalauréat.
- Les ressources informationnelles et documentaires.

RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on mène une réflexion stratégique, afin de développer une vision commune de l'orientation et des objectifs des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, avec l'aide de conseillères ou conseillers pédagogiques, et que les programmes soient révisés en conséquence, selon une approche-programme.

1. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

- R2 Que l'on s'assure que les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat couvrent les bases essentielles de la discipline.
- R3 Que l'on développe davantage de collaborations interfacultaires afin de bonifier l'offre de formation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.
- R4 Que l'on propose des cheminements clairs aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat, lorsque les profils de sortie auront été révisés.
- R5 Que les cours obligatoires soient donnés sur une base annuelle afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de tous les programmes de bien cheminer, et que l'offre de cours à option soit annoncée à l'avance.
- R6 Que l'on évalue les besoins de formation en recherche documentaire et en méthodologie de la recherche au baccalauréat et que l'on s'assure que les activités répondant à ces besoins sont offertes au moment adéquat dans le cheminement des étudiantes et étudiants.
- R7 Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent d'initier les étudiantes et les étudiants aux questions interculturelles et internationales, aux dimensions éthiques et déontologiques ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.
- R8 Que le nombre de crédits associés à l'essai respecte le Règlement des études.
- R9 Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat aient une formation adéquate en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.
- R10 Que l'on s'assure que toutes les activités de formation de la maîtrise et du doctorat sont évaluées périodiquement.
- R11 Que les étudiantes et les étudiants du baccalauréat soient bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil international et des choix de cours.
- R12 Que l'on prenne des mesures pour augmenter le taux de diplomation au baccalauréat.
- R13 Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat soient informés des professions et des employeurs potentiels, ainsi que du passage accéléré au doctorat, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux scientifique et professionnel.
- R14 Que l'on évalue la possibilité d'améliorer le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de la maîtrise et du doctorat.
- R15 Que les enseignantes et les enseignants se concertent davantage pour assurer la cohérence de la formation.

SUGGESTIONS

- S1 Que l'on évalue la pertinence de maintenir un nombre si élevé de crédits de cours à option à la maîtrise recherche et au doctorat.
- S2 Que l'on améliore le climat d'étude au doctorat.
- S3 Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat, ainsi que le personnel enseignant à participer aux *Journées de linguistique*.
- S4 Que l'on mette en place des mesures visant à réduire la durée des études de la maîtrise professionnelle en linguistique – didactique des langues.

Évaluation périodique des programmes de
Baccalauréat en sciences du langage
et
maîtrise et doctorat en linguistique

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté des lettres et des sciences humaines

soumis au
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

19 janvier 2021

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Au cours de l'exercice d'évaluation, les programmes de sciences du langage (premier cycle) et de linguistique (cycles supérieurs), s'ils ont fait la démonstration de leur attractivité et de leur pertinence, ont révélé des lacunes importantes. Le chantier de réformes qui s'ouvre dans le cadre de ce plan d'action est de grande ampleur et il a déjà porté ses fruits. En effet, les membres de la communauté concernée sont mobilisés. Il se sont réunis à plusieurs reprises en 2020 pour la préparation de ce plan, qui permet d'entrevoir une relance positive de nos disciplines au sein de l'Université Laval et du monde scientifique québécois. Le travail collectif qui en résulte mènera à une réforme ambitieuse des programmes aux premier et deuxième cycles. L'exercice d'évaluation survient donc à point nommé, alors que la Faculté des lettres et des sciences humaines mène des réformes stratégiques au sein de son offre globale de formation.

2. Présentation de la discipline, des programmes et des perspectives d'avenir

Les programmes de baccalauréat, de maîtrise recherche et de doctorat en linguistique sont rattachés à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) et l'enseignement est sous la responsabilité du Département de langues, linguistique et traduction (DLLT).

Le baccalauréat est un programme composé d'un tronc commun qui cible les composantes fondamentales du langage et les relations entre la langue et la société, et des cours à option qui explorent la diversité des points de vue théoriques contemporains, ainsi que de différentes sous-disciplines connexes. Les signes distinctifs du baccalauréat, outre la diversité des théories abordées, sont, d'un côté, la diversité des cours dédiés à l'évolution du français et de ses variantes, ainsi qu'à sa situation particulière au Canada et, de l'autre, les cours de linguistique informatique. Lors de l'exercice d'évaluation, les étudiants ont unanimement souligné le dévouement et la qualité du corps enseignant.

Le programme de baccalauréat en sciences du langage vise plus spécifiquement à former l'étudiante et l'étudiant à la description linguistique et à l'analyse du fonctionnement du langage par la présentation des principaux domaines de la linguistique et des théories contemporaines. Il vise à donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances leur permettant :

- D'expliquer le fonctionnement du français contemporain, tant oral qu'écrit, permettant de comprendre sa situation en Amérique du Nord, ainsi que les faits de variation qui lui sont propres;
- De décrire scientifiquement les langues;
- D'analyser des faits langagiers d'une langue autre que le français.

Les programmes de maîtrise proposent pour leur part des parcours en linguistique et en didactique des langues. Ils forment aussi bien des chercheurs de pointe en linguistique que des spécialistes de domaines interdisciplinaires tels que la sociolinguistique, la linguistique informatique ou la didactique des langues. Les diplômé.e.s œuvrent dans des domaines allant de la francisation aux technologies langagières en passant par les organismes gouvernementaux.

Les programmes de maîtrise recherche en linguistique et en didactique des langues permettent aux étudiantes et aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en linguistique théorique ou appliquée et d'acquérir une méthode de recherche appropriée.

- La maîtrise en linguistique vise à donner à l'étudiante et à l'étudiant une méthode pour la description systématique des données linguistiques et l'étude des enjeux théoriques qui en découlent. L'étudiante ou l'étudiant peut également approfondir ses connaissances sur la production et la réception des discours oraux et écrits.
- La maîtrise en linguistique – didactique des langues permet de procéder à l'étude méthodique de questions soulevées dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, afin de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine.

Quant au programme de maîtrise professionnelle en linguistique – didactique des langues, il permet d'approfondir les connaissances en didactique des langues et de les mettre en œuvre dans sa pratique professionnelle. La maîtrise permet de parfaire la formation de l'étudiante et de l'étudiant en linguistique et dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement particulier au baccalauréat. L'étudiante ou l'étudiant acquiert cette formation dans des cours et par la rédaction d'un essai.

Les programmes de doctorat en linguistique, enfin, s'intéressent aux mêmes problématiques, mais cette fois en amenant l'étudiante ou l'étudiant à réaliser un travail de recherche original, contribuant à l'avancement du savoir.

La compétence et la disponibilité des enseignantes et des enseignants de même que la diversité des expertises sont des forces reconnues sur lesquelles l'ensemble de ces programmes peuvent compter. Ces qualités fondamentales des programmes leur assurent un bel avenir dans l'offre de formation québécoise et dans le monde scientifique.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on mène une réflexion stratégique, afin de développer une vision commune de l'orientation et des objectifs des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, avec l'aide de conseillères ou conseillers pédagogiques, et que les programmes soient révisés en conséquence, selon une approche-programme.

Cette première recommandation est fondamentale dans le cadre de ce plan d'action. Elle nous mène à repenser en profondeur le programme de baccalauréat en sciences du langage, de même qu'à préciser les orientations générales aux cycles supérieurs. Soulignons que le travail de réflexion stratégique est entrepris depuis l'automne 2020, notamment par une série de rencontres de travail au premier cycle dirigées par la vice-doyenne, Olga Hel-Bongo, en collaboration, aux cycles supérieurs, avec la directrice du département, autour des questions soulevées par le rapport du CIEP. Des rencontres ont également eu lieu avec la conseillère pédagogique de la FLSH pour la mise en place de l'approche-programme.

Au premier cycle

La réflexion stratégique proposée en Recommandation 1 pour le premier cycle sera menée à travers plusieurs actions, dans la continuité de ce qui a été entrepris dès l'automne 2020 ; certaines sont aussi déployées dans les recommandations ultérieures, mais sont liées à la stratégie générale que nous suivons.

A-1.1. Offrir une vision claire de l'orientation du programme de baccalauréat et des profils de sortie.

Précisions : Les textes de présentation du programme devront être mis à jour et clarifiés, en fonction des modifications effectuées dans les bases du programme (voir notamment A-1.3.). Le travail de clarification des documents sera réalisé en fin de cycle de révision, afin de bien refléter les modifications apportées. D'ici là, le travail portera notamment sur le cheminement-type, sur trois ans, permettant de rendre clair le parcours des étudiant.e.s au sein du programme. À noter que les professeures et professeurs ont commencé à travailler sur une grille de cheminement-type.

Résultats escomptés : Offrir une formation claire, solide et cohérente.

A-1.2. Clarifier les objectifs du programme de baccalauréat.

Ce travail sera également réalisé par l'ensemble de l'équipe professorale, avec la coordination de la vice-doyenne aux études, et en intégrant les recommandations de la conseillère pédagogique.

Résultats escomptés : Améliorer la lisibilité du programme. Renforcer la motivation de l'étudiante et de l'étudiant à cheminer dans le programme.

A-1.3. Vérifier que le titre du baccalauréat reflète l'orientation du programme (Sciences du langage ou Linguistique).

Résultats escomptés : Harmoniser le rapport entre titre et contenu du programme. Rendre plus cohérent le cheminement entre premier et deuxième cycles (maîtrise en linguistique), si cela s'avère concluant.

A-1.4. Réviser les compétences acquises par l'étudiante et l'étudiant au terme du baccalauréat et arrimer celles-ci aux profils de sortie.

Se découvrir des forces et des aptitudes qui ouvriront à d'autres perspectives d'emploi. Faire en sorte que le programme soit plus complet qu'il ne l'est actuellement dans les fondamentaux (voir A-1.5) pour assurer des profils de sortie qui couvrent tous les besoins.

Résultats escomptés : Répondre aux besoins de la société et au marché de l'emploi.

A-1.5. Maintenir l'apport d'autres disciplines en sciences du langage dans le programme de baccalauréat afin de bonifier l'offre de formation.

À considérer ou consolider : Didactique (langue seconde ou langue maternelle), traduction et terminologie, informatique, littérature, communication, notamment.

Résultats escomptés : Enrichir la discipline grâce aux domaines connexes déjà en place dans le programme. Assurer des passerelles vers d'autres programmes aux cycles supérieurs. Augmenter l'employabilité de nos diplômées et diplômés.

A-1.6. Inciter le comité de programme à se réunir régulièrement pour veiller à l'amélioration continue du programme.

Résultats escomptés : Instaurer une approche-programme. Maintenir le programme à jour et en adéquation avec les besoins de la discipline. S'assurer que les activités de formation couvrent l'ensemble des objectifs du programme.

Au deuxième cycle

La réflexion menée aux cycles supérieurs a conduit à envisager de séparer les cheminements en didactique des langues et en linguistique. Cette stratégie repose sur le constat que la plupart des actions envisagées en réponse aux recommandations et aux suggestions formulées nécessitent, pour se déployer à leur juste mesure et constituer des réponses probantes aux lacunes constatées, d'être menées depuis les deux perspectives.

Cette perspective nouvelle définit un certain nombre de chantiers (orientations, objectifs, activités de formation, cheminement, approche-programme) qui, à terme, permettront d'accroître la pertinence et l'actualité des activités qui la constituent ainsi que la cohérence et la clarté du cheminement qui les structurent. Cela aura aussi pour effet d'améliorer la pertinence de nos programmes, leur positionnement relatif dans l'offre globale de formation et, ainsi, de contribuer au recrutement.

A-1.7 : Examiner la pertinence de créer des parcours distincts en linguistique et en didactique.

Examiner, au vu des orientations privilégiées, l'intérêt de distinguer les actuelles spécialisations en linguistique et didactique des langues en deux programmes distincts. Une analyse des besoins et ressources nécessaires sera effectuée.

A-1.8 : Revoir les orientations, les objectifs et les activités de formation.

S'assurer que ces deux spécialisations s'appuient sur des orientations claires, des objectifs spécifiques, clairement énoncés et qui se déploient dans des activités de formation actualisées et rigoureusement articulées, tout en tenant compte des ressources disponibles.

Résultats escomptés : Des programmes pertinents, une offre de formation claire en prise avec les besoins et qui s'incarne dans un cheminement bien établi. Une meilleure prise en compte des attentes des étudiantes

et des étudiants ainsi que des milieux professionnels. Un positionnement mieux défini et un plus grand potentiel d'attraction susceptibles de contribuer aux efforts de recrutement.

R2 - Que l'on s'assure que les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat couvrent les bases essentielles de la discipline.

Au premier cycle

A-2.1. Réviser le tronc commun autour des bases essentielles de la discipline.

Le travail de réforme à ce niveau est lancé depuis l'automne 2020 et sera poursuivi dans le courant 2021. Il s'agit de consolider les bases de la discipline afin de permettre aux étudiantes et étudiants de bien saisir les fondamentaux (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie, sociolinguistique, sémantique, sémiologie, psycholinguistique, etc.), lesquels seront insérés de façon cohérente dans le cheminement-type.

Résultats escomptés : Couvrir les bases essentielles de la discipline. Rendre la structure du programme plus cohérente. Solidifier la formation. Rendre la formation plus compétitive par rapport aux autres programmes du réseau universitaire québécois.

A-2.2. Proposer des contenus et des intitulés de cours qui remplissent les besoins essentiels de la discipline.

Actualiser et mettre à jour le programme en intégrant notamment des ajouts pertinents :

- Intégrer des cours fondamentaux comme la Sémiologie et l'Analyse du discours;
- Développer les contenus pertinents qui permettent à l'Université Laval de se démarquer, notamment : analyse du non verbal et du gestuel ; linguistique de terrain (notamment autochtone) ; linguistique judiciaire.

Résultats escomptés : Couvrir les secteurs importants et en émergence dans le domaine. Être à la fine pointe de la discipline. Se distinguer des autres programmes au Québec.

A-2.3. Embaucher une professeure spécialisée ou un professeur spécialisé couvrant au moins deux champs en linguistique, dont la phonologie.

Le travail de réflexion entrepris et les lacunes et les besoins relevés lors de l'évaluation (tout particulièrement en phonologie) requièrent l'embauche d'une nouvelle ressource professorale. Celle-ci permettra de répondre aux besoins exprimés dans les actions 2.1 et 2.2 sur les fondamentaux disciplinaires.

Ce recrutement professoral est prioritaire pour le Département de langues, linguistique et traduction et pour la direction de la Faculté. Calendrier d'embauche prévu : concours en deuxième moitié de 2021, entrée en poste courant 2022.

Résultats escomptés : Couvrir les bases essentielles de la discipline. Contribuer à la consolidation du programme. Offrir une offre de cours pertinente et diversifiée.

Aux cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, les bases essentielles sont moins disciplinaires que liées aux orientations de recherche privilégiées par les deux cheminements (linguistique et didactique des langues). Dans le cadre de la réflexion sur l'autonomisation de ces deux parcours, une réflexion devra être menée pour bien définir les orientations de recherche.

A-2.4. Définir les orientations de recherche qui seront privilégiées au sein de chacun des parcours en linguistique et en didactique.

A-2.5. Définir les approches théoriques et méthodologiques qui constituent le cœur de la formation en recherche.

Résultats escomptés : Des programmes qui mettent de l'avant des orientations de recherche bien définies, une offre de formation qui se positionne clairement dans le champ et qui propose une formation solide en recherche.

R3 - Que l'on développe davantage de collaborations interfacultaires afin de bonifier l'offre de formation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.

Au premier cycle

A-3.1. Approfondir les liens de collaboration avec la Faculté de médecine et avec la Faculté des sciences sociales en ce qui concerne les sciences cognitives (psychologie, neurosciences, etc.).

Organiser des ateliers et événements scientifiques conjoints; tenir des réunions des directions de programmes concernées ; encourager les étudiants des trois facultés à partager leurs projets de recherche.

Résultats escomptés : Enrichir la formation de la population étudiante et des disciplines connexes concernées. Développer les liens de collaborations entre les facultés.

A-3.2. Développer des collaborations au sein de la Faculté (littérature, communication, etc. : voir A.-1.5) et, éventuellement, avec d'autres facultés (philosophie notamment).

Résultats escomptés : Enrichir la formation des étudiantes et des étudiants , de même que des disciplines connexes concernées. Mutualiser l'offre de cours facultaire. Retenir des bacheliers et des bacheliers aux cycles supérieurs. Favoriser le recrutement interne à l'Université Laval.

Aux cycles supérieurs

A-3.3 : Favoriser autant que possible les initiatives interfacultaires aux cycles supérieurs.

Au moment d'établir les orientations et objectifs du programme, favoriser autant que possible les collaborations et initiatives synergiques interfacultaires, voire même interuniversitaires.

Nous explorerons la possibilité d'établir des ententes avec certains programmes de cycles supérieurs, notamment avec la Faculté des sciences de l'éducation, afin d'enrichir et de diversifier l'offre de cours optionnels de nos programmes tout en permettant à d'autres programmes d'en faire autant.

Nous encouragerons aussi nos étudiantes et étudiants de cycles supérieurs à accroître et diversifier leur formation scientifique dans le cadre de stages de recherche. L'activité *Stage de recherche I* invite les étudiantes et les étudiants à intégrer une équipe de recherche subventionnée du Département de langues, linguistique et traduction et, exceptionnellement, une équipe à l'extérieur du Département.

Nous comptons collaborer avec le Bureau international pour identifier les initiatives susceptibles de favoriser les échanges avec des universités partenaires à l'extérieur du Québec.

Résultats escomptés : une offre de formation plus riche, diversifiée, en lien étroit et continu avec les réseaux de recherche et les milieux professionnels ; une optimisation de l'offre de formation.

R4 - Que l'on propose des cheminements clairs aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat, lorsque les profils de sortie auront été révisés.

A-4.1. Définir un cheminement type qui rend compte d'une progression dans la discipline au baccalauréat et qui correspond à un profil de sortie clair.

Résultats escomptés : Aider les étudiantes et les étudiants à bien cheminer dans le programme. Augmenter la persévérance et favoriser la rétention de nos cohortes dans la discipline.

A-4.2. Réfléchir à la possibilité de créer des concentrations.

Résultats escomptés : Mener l'étudiante et l'étudiant à un profil de sortie (marché du travail ou cycles supérieurs) clair. Donner à l'étudiante et à l'étudiant une meilleure vision des perspectives d'emploi.

R5 - Que les cours obligatoires soient donnés sur une base annuelle afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de tous les programmes de bien cheminer, et que l'offre de cours à option soit annoncée à l'avance.

Au premier cycle

A-5.1. Offrir les cours obligatoires sur une base annuelle.

A-5.2. Encourager les étudiantes et les étudiants à suivre les cours dans le respect du cheminement type.

Précisions : Miser sur la récurrence des cours à option aux deux ans pour se donner la possibilité de prévoir une offre de cours.

Résultats escomptés de A-5.1 et 5.2 : Garantir une offre de cours prévisible. Stabiliser l'offre fondamentale de formation. Contribuer à un meilleur cheminement des cohortes dans le programme.

Aux cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, dans l'état actuel, les cours obligatoires sont peu nombreux et sont offerts chaque année.

A-5.3 : Revoir l'offre de cours obligatoires et à option

Examiner l'offre de cours obligatoires et optionnels au moment même de définir les objectifs et le cheminement dans les programmes et spécialisations en prenant en considération les ressources humaines et matérielles de l'unité. Il faudrait s'assurer que les cours de fondement de la discipline soient obligatoires et offerts chaque année.

Résultats escomptés : Une offre de cours encore plus resserrée autour des cheminements dans les programmes qui est pertinente et diversifiée tout en étant régulière et prévisible.

R6 - Que l'on évalue les besoins de formation en recherche documentaire et en méthodologie de la recherche au baccalauréat et que l'on s'assure que les activités répondant à ces besoins sont offertes au moment adéquat dans le cheminement des étudiantes et étudiants.

A-6.1. Inciter les enseignantes et les enseignants à développer une approche de formation en recherche documentaire et en méthodologie de la recherche dans le cadre de leurs cours.

A-6.2. Rendre plus visibles les approches théoriques et méthodologiques des enseignantes et des enseignants dans les objectifs du programme et les contenus des cours.

A-6.3. Développer des collaborations avec la Bibliothèque pour initier les étudiants à la recherche documentaire.

Précisions : La linguistique embrasse des objets d'études et des approches méthodologiques différentes qui en font la richesse et la polyvalence, qu'il faut valoriser. Les contenus et les activités liés à la méthodologie de la recherche seront incorporés en particulier au sein de ces cours : LNG-1000 *Introduction à la linguistique*, FRN-1110 *Lexicologie*, LNG-2001 *Sociolinguistique* et LNG-2002 *Syntaxe*.

Résultats escomptés : Développer la rigueur et l'esprit d'analyse. Favoriser la réussite. Faire mieux saisir la polyvalence et la complémentarité des approches offertes dans les différents cours.

R7 - Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent d'initier les étudiantes et les étudiants aux questions interculturelles et internationales, aux dimensions éthiques et déontologiques ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.

A-7.1. Valoriser les dimensions interculturelles et internationales déjà présentes dans les contenus de cours existants et dans les nouveaux cours.

Précisions : Sont ici concernés tout particulièrement les cours de linguistique générale (qui traitent de plusieurs langues) et les cours de linguistique francophone (qui s'intéressent à la diversité des français dans le monde) : LNG-2001 *Sociolinguistique*, FRN-2115 *Langues et sociétés francophones*, FRN-2119 *Normes et usages du français*, entre autres cours.

A-7.2. Formuler clairement dans les objectifs du programme l'initiation des étudiantes et des étudiants aux questions interculturelles et internationales.

A-7.3. Rappeler aux enseignantes et aux enseignants de sensibiliser leurs groupes aux dimensions éthiques et déontologiques ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable dans leurs cours.

Précisions : Ces questions peuvent être abordées notamment par les thèmes suivants : réservation des langues et des cultures (francophones et autochtones, etc.), dimension d'archives et de conservation, linguistique informatique (machine) et enjeux éthiques.

Résultats escomptés pour les actions 7 : Se conformer au Règlement des études. Développer une attitude critique par rapport à sa discipline et à sa pratique professionnelle. Rendre plus attractifs nos programmes et enrichir les descriptifs de cours.

R8 - Que le nombre de crédits associés à l'essai respecte le Règlement des études.

A-8.1 : Réduire le nombre de crédits de l'essai.

Réduire le nombre de crédits de l'essai conformément aux dispositions du Règlement des études.

Résultats escomptés : Conformité au Règlement des études.

R9 - Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat aient une formation adéquate en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.

L'insatisfaction des étudiantes et des étudiants quant à leur formation en méthodologie de la recherche et la difficulté de concilier les attentes dans les cheminements en linguistique et en didactique des langues comptent parmi les enjeux qui ont conduit à la volonté d'envisager l'autonomisation des deux parcours.

A-9.1 : Revoir l'offre de formation en méthodologie de la recherche par cheminement.

Établir, pour chacun des programmes, les orientations de recherche privilégiées, leurs fondements méthodologiques et les activités de formations essentielles à la bonne formation des étudiantes et des étudiants et davantage en prise avec leurs besoins. Envisager le maintien de cours méthodologiques communs, mais avec modules distincts, en fonction des spécialisations (linguistique ou didactique).

Résultats escomptés : Une plus grande satisfaction des étudiantes et des étudiants quant à leur formation et une formation qui cible les enjeux propres à chaque parcours.

A-9.2 : Inciter les étudiantes et les étudiants à participer à des événements scientifiques.

Sur le plan de la formation en matière de communication scientifique, tabler sur des ateliers à participation libre, des formations optionnelles, des activités et voir à ce que l'offre de telles activités soit diversifiée et renouvelée. À titre d'exemple, les Journées de linguistique, les formations gratuites de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, les conférences et colloques scientifiques, les soutenances de thèse, etc.

S'assurer que tous les membres du corps professoral sensibilisent les étudiantes et étudiants aux événements importants dans leur discipline (conférences, numéros spéciaux, prix pour les étudiants-chercheurs, etc.), encouragent et accompagnent leurs dirigées et dirigés dans leurs premiers efforts de communication scientifique.

Le Plan de collaboration sera mis à profit pour bien identifier les occasions offertes.

Résultats escomptés : Meilleure intégration des étudiantes et des étudiants dans les différents milieux scientifiques.

R10 - Que l'on s'assure que toutes les activités de formation de la maîtrise et du doctorat sont évaluées périodiquement.

A-10.1 : Mettre en place des stratégies alternatives pour l'évaluation des très petits groupes.

Depuis 2017-2018, l'évaluation des enseignements est conduite dans le plus strict respect des règles conventionnées et cela s'applique évidemment aussi aux cours des cycles supérieurs. La remarque voulant que tel ne soit pas le cas est le fruit d'une simple erreur.

Cela étant, les efforts que nous déployons afin de promouvoir l'appréciation des cours auprès des étudiantes et des étudiants sont impuissants à pallier au fait que la plupart des séminaires offerts dans le cadre des programmes de cycles supérieurs visent de très petits groupes. Nous avons appris des administratrices et des administrateurs du système SÈVE que le système ne valide pas les évaluations reposant sur moins de cinq répondantes et répondants. Nous verrons donc à consulter le BSE et examiner les avenues qui s'offrent à nous pour les très petits groupes, notamment le regroupement de différentes sections afin d'atteindre le chiffre nécessaire.

Résultats escomptés : Amélioration continue de la qualité de l'enseignement grâce à la poursuite de nos efforts d'évaluation des activités de formation et comptant moins de cinq répondantes et répondants.

R11 - Que les étudiantes et les étudiants du baccalauréat soient bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil international et des choix de cours.

A-11.1. Mettre en place une activité de réseautage étudiants-employeurs avec l'Association étudiante (AGERLUL).

A-11.2. Mettre à jour la liste des milieux d'emploi potentiels à la lumière des profils de sortie redéfinis en collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval et la conseillère en emploi.

A-11.3. Tenir des activités de promotion des carrières académiques et la promotion des études aux cycles supérieurs

A-11.4. Inviter les membres du corps professoral à mentionner dans le cadre de leurs cours, dès la première année du programme, la possibilité pour les étudiantes et les étudiants de baccalauréat d'effectuer un séjour de mobilité à l'international.

A-11.5. Poursuivre les rencontres d'information (en présentiel ou en mode virtuel) pour promouvoir la mobilité étudiante.

Les cours obligatoires de première année et les séances d'accueil de la direction de programme seront utilisés pour la diffusion de l'information. Le Portail du programme sera aussi un lieu de diffusion des programmes de mobilité.

A-11.6. Explorer les possibilités de développer des ententes de mobilité avec le monde anglophone et en faire la promotion auprès des étudiantes et des étudiants.

A-11.7. Rendre disponible l'offre globale de cours sur une période de deux ans.

Résultats escomptés : Clarifier les perspectives d'emploi pour les diplômées et les diplômés. Mieux orienter les étudiantes et les étudiants dans leurs choix de cours et leurs objectifs professionnels. Enrichir la formation par le Profil international et par la mobilité dans le monde anglophone.

R12 - Que l'on prenne des mesures pour augmenter le taux de diplomation au baccalauréat.

À noter que plusieurs actions précédentes vont contribuer à répondre à cette recommandation. La clarification des objectifs et des cheminements possibles, la consolidation du programme, la mise en place d'une approche-programme, notamment, augmenteront le taux de diplomation.

A-12.1. Montrer l'utilité de la discipline et la pertinence de la formation en linguistique par diverses activités.

Par exemple, par le biais d'un Webinaire, d'invitation de spécialistes dans les cours, etc.

A-12.2. Rendre visible l'expérience professionnelle des diplômées et des diplômés sur les sites Web institutionnels et sur le Portail de la direction de programme.

A-12.3. Utiliser les programmes d'appui à la réussite dans les cours obligatoires, en particulier ceux qui présentent un grand taux d'échecs ou d'abandons.

Résultats escomptés : Augmenter la rétention des étudiantes et des étudiants, ainsi que le taux de diplomation.

R13 - Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat soient informés des professions et des employeurs potentiels, ainsi que du passage accéléré au doctorat, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux scientifique et professionnel.

A-13.1 : Définir les profils de sortie, mettre à jour la liste des milieux d'emploi potentiels et diffuser ces informations auprès des étudiantes et des étudiants.

Précisions : Veiller à déterminer les compétences acquises en fonction des spécialisations et des milieux visés.

Résultats escomptés : Faciliter les efforts de promotion et de recrutement ainsi que l'employabilité des étudiantes et des étudiants.

A-13.2 : Encourager les étudiantes et les étudiants à participer à des activités scientifiques et à s'inscrire à un stage en milieu de recherche.

Précisions : Les efforts déployés en ce sens viseraient des activités scientifiques et des stages ayant cours aussi bien à l'interne qu'à l'externe, notamment au sein des instances gouvernementales et dans les milieux professionnels avec lesquels nous nous attacherons à développer des programmes de stages en partenariats.

Résultats escomptés : Meilleure intégration au milieu professionnel.

A-13.3 : Inscrire dans les fiches programmes la possibilité du passage accéléré au doctorat.

Précisions : Pour les majeures qui le souhaitent, la possibilité d'effectuer un passage accéléré au doctorat pourrait être inscrite dans les fiches programme.

Résultats escomptés : Favoriser la rétention des doctorantes et des doctorants. Raccourcir la durée des études des meilleurs étudiantes et étudiants.

R14 - Que l'on évalue la possibilité d'améliorer le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de la maîtrise et du doctorat.

A-14.1 : Constituer un comité chargé de recenser et de promouvoir les opportunités de soutien financier (contrats, stages rémunérés et bourses) offertes à nos étudiantes et étudiants.

Précisions : Ce comité serait constitué d'enseignants et d'enseignants, et également d'étudiantes et d'étudiants des cycles supérieurs.

Résultats escomptés : Optimiser le soutien financier apporté aux étudiantes et étudiants et favoriser leur rétention aux cycles supérieurs.

A-14.2 : Créer un comité chargé de développer de nouveaux programmes de bourses à partir des fonds disponibles via la Fondation de l'Université Laval et la part commune du Fonds de soutien aux activités académiques des professeures et des professeurs du programme.

Précisions : Ce comité serait constitué de professeures et de professeurs du Département.

Résultats escomptés : Accroître le soutien financier apporté aux étudiantes et étudiants et favoriser leur rétention aux cycles supérieurs.

R15 - Que les enseignantes et les enseignants se concertent davantage pour assurer la cohérence de la formation.

Au premier cycle

A-15.1. Tenir au moins une rencontre de secteur annuelle en sus des rencontres de comités de programmes pour s'assurer de la cohérence de la formation.

Précisions : Plusieurs rencontres regroupant les professeures et professeurs du secteur ont déjà eu lieu depuis la visite des spécialistes externes; le rythme des rencontres s'est accentué depuis lors afin de repenser l'orientation et la structure du programme de baccalauréat. Les membres du corps professoral se sont dits réjouis de cette concertation qui donne un nouveau souffle à leur programme et qui leur a fait prendre conscience des richesses de leur programme.

Résultats escomptés : S'assurer de la cohérence de la formation.

Aux cycles supérieurs

A-15.2 :Tenir un cycle intense de réunions avec les directions de programmes et des participations ciblées, selon les dossiers, afin de répondre dans les meilleurs délais et en toute concertation aux recommandations 1 à 4.

Précisions : Des rencontres et échanges ont déjà eu lieu depuis la visite des spécialistes externes afin de repenser l'orientation et la structure du programme de maîtrise. Les collègues qui y ont participé se sont réjouis de cette concertation qui donne un nouveau souffle à l'offre de formation aux cycles supérieurs et leur fait prendre conscience des forces sur lesquelles nous pouvons tabler.

Résultats escomptés : Améliorer la pertinence, la qualité et la cohérence de la formation.

Tous les cycles

A-15.3 Tenir une rencontre intercycle (baccalauréat, maîtrise et doctorat) chaque année pour s'assurer que les professeures et les professeurs du secteur conservent une vision d'ensemble de la formation et des programmes.

Résultats escomptés : Offrir une formation cohérente sur les trois cycles. Veiller à une progression dans la formation aux trois cycles. Permettre une concertation et favoriser le dialogue entre les collègues.

A-15.4 :Évaluer l'impact des changements apportés auprès des étudiantes et des étudiants des programmes concernés.

Précisions : Après 3 à 5 ans, évaluer à l'aide d'un sondage si les changements apportés aux programmes ont contribué au sentiment de satisfaction de la population étudiante.

Résultats escomptés : Amélioration continue de la pertinence, de la qualité et de la cohérence de la formation.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on évalue la pertinence de maintenir un nombre si élevé de crédits de cours à option à la maîtrise recherche et au doctorat.

AS-1.1 :Revoir l'offre de cours obligatoires et à option (voir AR-5.3).

Comme annoncé au point A-5.3, nous veillerons à examiner l'offre de cours obligatoires et optionnels au moment même de définir les objectifs et le cheminement dans les majeures ou programmes et en prenant en considération les ressources humaines et matérielles de l'unité. Nous nous assurerons à la même occasion que les cours de fondement de la discipline soient obligatoires et offerts chaque année et que l'offre de cours optionnels soit réduite et actualisée.

Résultats escomptés : Une offre de cours encore plus resserrée autour des cheminements dans les majeures ou les programmes qui est pertinente et diversifiée tout en étant régulière et prévisible.

AS-1.2 :Réduire le nombre de crédits de l'essai (voir A-8.1).

Réduire le nombre de crédits de l'essai conformément aux dispositions du Règlement des études.

Résultats escomptés : Conformité au Règlement des études.

S2 - Que l'on améliore le climat d'étude au doctorat.

AS-2.1 :Investir les lieux physiques réaménagés du Département de langues, linguistique et traduction.

Précisions : En mars 2020, nous étions à la veille d'inaugurer nos nouveaux locaux, lesquels ont été conçus de manière à favoriser une vie départementale plus active et intense et améliorer les services aux étudiantes et étudiants. Ainsi, les bureaux du corps professoral sont davantage concentrés autour du secrétariat, a été créé un vaste local pour les chargées et chargés de cours, adjoints et adjoints de bureaux leur permettant d'accueillir les étudiantes et les étudiants. Des salles de réunion de dimensions variables et équipées d'équipements audiovisuels et informatiques ont aussi été créées. La plus grande servira aux séminaires de maîtrise et de doctorat. Certains locaux d'associations étudiantes ont aussi été réaménagés de manière à être plus conviviaux et attrayants.

Résultats escomptés : Une vie départementale plus active, qui favorise les échanges, le réseautage, la solidarité et les occasions de collaborations.

AS-2.2. Accompagner l'Association étudiante (AEDILL) dans l'organisation d'activités scientifiques

AS-2.3 Encourager les doctorantes et les doctorants du programme à participer aux activités de la CODADE

Précisions : la Communauté doctorale d'apprentissage et d'entraide (CODADE) de la FLSH a été fondée en 2018. Elle regroupe les étudiantes et étudiants de troisième cycle de la FLSH qui souhaitent y participer (échanges de conseils, activités sociales, formations aux outils numériques libres, etc.).

S3 - Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat, ainsi que le personnel enseignant à participer aux Journées de linguistique.

AS-3.1 :Encourager les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat, ainsi que le personnel enseignant à participer aux Journées de linguistique.

Conformément à ce que nous avons annoncé en A-12.3, nous encouragerons la participation étudiante à des activités scientifiques, au premier chef les Journées de linguistique. Nous porterons une attention particulière à susciter aussi la participation des enseignantes et des enseignants.

Résultats escomptés : Plus de participation aux Journées de la linguistique, des possibilités de réseautage et un meilleur sentiment d'appartenance.

S4 - Que l'on mette en place des mesures visant à réduire la durée des études de la maîtrise professionnelle en linguistique – didactique des langues.

AS-4.1 :Maintenir nos efforts visant à réduire la durée des études de la maîtrise professionnelle.

Précisions : La durée moyenne des études est de 4,6 sessions d'inscription pour l'ensemble des programmes de maîtrise professionnelle de la FLSH et de 5,3 sessions d'inscription pour l'ensemble des programmes de maîtrise professionnelle de l'Université Laval. Selon les spécialistes externes, la durée des études à la maîtrise avec essai en linguistique – didactique des langues pourrait être réduite à 3 sessions. Les spécialistes sont d'avis que la révision de l'offre de cours pourrait permettre aux étudiantes et aux étudiants de cheminer plus rapidement.

Nous serons vigilants à l'égard de cet enjeu et espérons que les autres mesures auront des effets positifs sur la durée des études. Cela étant, dans le contexte, ce n'est pas pour nous un objectif prioritaire.

5. Échéancier

Considérant l'ampleur de la refonte envisagée pour les différents programmes de linguistique et la volonté qui est la nôtre de les mettre en vigueur à l'automne 2022, tous les efforts déployés jusqu'à cette date le seront sur les actions visant directement cet objectif. Il est à considérer que les travaux sont déjà entrepris, avec plusieurs réunions de travail réalisées, pilotées par le vice-décanat aux études.

Par la suite, durant l'année académique 2022-2023, l'accent sera mis sur toutes les actions visant à nous assurer que les modifications apportées aux programmes soient clairement présentées aux étudiantes et étudiants, que l'accompagnement qu'imposent de telles périodes de transitions soit optimal et que soient menées à bien toutes les actions visant l'amélioration du climat et des conditions d'études de nos étudiantes et étudiants.

En troisième année, l'accent sera mis sur l'évaluation des changements qui auront été mis en place de manière à valider ce qui fonctionne et apporter les améliorations qui s'imposent. Cela devrait nous permettre ensuite de nous concentrer sur la promotion de ces programmes refondus et l'établissement, d'ententes de partenariats, notamment pour les stages en milieux professionnels.

Dans l'échéancier le cycle est indiqué entre crochets, par exemple : [1] pour premier cycle.

N° d'action	Action proposée	Responsable	Session de réalisation
R1 - Que l'on mène une réflexion stratégique, afin de développer une vision commune de l'orientation et des objectifs des programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat, avec l'aide de conseillères ou conseillers pédagogiques, et que les programmes soient révisés en conséquence, selon une approche-programme.			
A-1.1	Offrir une vision claire de l'orientation du programme de baccalauréat.. [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-1.2	Clarifier les objectifs du programme de baccalauréat. [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-1.3	Vérifier que le titre du baccalauréat reflète l'orientation du programme (Sciences du langage ou Linguistique). [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-1.4	Réviser les compétences acquises par l'étudiante et l'étudiant au terme du baccalauréat et arrimer celles-ci aux profils de sortie. [1]	Comité de programme Conseillère pédagogique	Automne 2022
A-1.5	Maintenir l'apport d'autres disciplines en sciences du langage dans le programme de baccalauréat afin de bonifier l'offre de formation. [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-1.6	Inciter le comité de programme à se réunir régulièrement pour veiller à l'amélioration continue du programme. [1]	Faculté	En continu
A-1.7	Examiner la pertinence de créer des parcours distincts en linguistique et en didactique. [2-3]	Comité de programme	Automne 2022
A-1.8	Revoir les orientations, les objectifs et les activités de formation.[2-3]	Comité de programme	Automne 2022
R2 - Que l'on s'assure que les programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat couvrent les bases essentielles de la discipline.			
A-2.1	Réviser le tronc commun autour des bases essentielles de la discipline. [1]	Comité de programme Département	Automne 2022
A-2.2	Proposer des contenus et des intitulés de cours qui remplissent les besoins essentiels de la discipline. [1]	Comité de programme Corps enseignant	Automne 2022

N° d'action	Action proposée	Responsable	Session de réalisation
A-2.3	Embaucher une professeure spécialisée ou un professeur spécialisé couvrant au moins deux champs en linguistique, dont la phonologie. [1]	Département Faculté	Hiver ou été 2022
A-2.4	Définir les orientations de recherche qui seront privilégiées au sein de chacun des parcours en linguistique et en didactique. [2-3]	Comité de programme Corps professoral	Automne 2022
A-2.5	Définir les approches théoriques et méthodologiques qui constituent le cœur de la formation en recherche. [2-3]	Comité de programme	Automne 2022
R3 - Que l'on développe davantage de collaborations interfacultaires afin de bonifier l'offre de formation au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.			
A-3.1	Approfondir les liens de collaboration avec la Faculté de médecine et la Faculté des sciences sociales en ce qui concerne les sciences cognitives (psychologie, neurosciences, etc.). [1]	Direction de programme Faculté	Automne 2023
A-3.2	Développer des collaborations au sein de la Faculté (littérature, communication, etc. : voir A.-1.5) et, éventuellement, avec d'autres facultés (Philosophie notamment). [1]	Direction de programme	Automne 2023
A-3.3	Favoriser autant que possible les initiatives interfacultaires aux cycles supérieurs. [2-3]	Direction de programme	Automne 2023
R4 - Que l'on propose des cheminements clairs aux étudiantes et aux étudiants du baccalauréat, lorsque les profils de sortie auront été révisés.			
A-4.1	Définir un cheminement type qui rend compte d'une progression dans la discipline au baccalauréat et qui correspond à un profil de sortie clair. [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-4.2	Réfléchir à la possibilité de créer des concentrations. [1]	Comité de programme	Automne 2022
R5 - Que les cours obligatoires soient donnés sur une base annuelle afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants de tous les programmes de bien cheminer, et que l'offre de cours à option soit annoncée à l'avance.			
A-5.1	Offrir les cours obligatoires sur une base annuelle. [1]	Département	En continu
A-5.2	Encourager les étudiantes et les étudiants à suivre les cours dans le respect du cheminement type. [1]	Direction de programme	Automne 2023
A-5.3	Revoir l'offre de cours obligatoires et à option. [2-3]	Comité de programme Département	Automne 2022
R6 - Que l'on évalue les besoins de formation en recherche documentaire et en méthodologie de la recherche au baccalauréat et que l'on s'assure que les activités répondant à ces besoins sont offertes au moment adéquat dans le cheminement des étudiantes et étudiants.			
A-6.1	Inciter les enseignantes et les enseignants à développer une approche de formation en recherche documentaire et en méthodologie de la recherche dans le cadre de leurs cours. [1]	Comité de programme Corps enseignant	Automne 2022
A-6.2	Rendre plus visibles les approches théoriques et méthodologiques des enseignantes et des enseignants dans les objectifs du programme et les contenus des cours. [1]	Corps enseignant	Automne 2022
A-6.3	Développer des collaborations avec la Bibliothèque pour initier les étudiants à la recherche documentaire. [1]	Corps enseignant	Automne 2023

N° d'action	Action proposée	Responsable	Session de réalisation
R7 - Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent d'initier les étudiantes et les étudiants aux questions interculturelles et internationales, aux dimensions éthiques et déontologiques ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.			
A-7.1	Valoriser les dimensions interculturelles et internationales déjà présentes dans les contenus de cours existants et dans les nouveaux cours. [1]	Corps enseignant Comité de programme	Automne 2023
A-7.2	Formuler clairement dans les objectifs du programme l'initiation des étudiantes et des étudiants aux questions interculturelles et internationales. [1]	Comité de programme	Automne 2022
A-7.3	Rappeler aux enseignantes et aux enseignants de sensibiliser leurs groupes aux dimensions éthiques et déontologiques ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable dans leurs cours. [1]	Comité de programme	Automne 2022
R8 - Que le nombre de crédits associés à l'essai respecte le Règlement des études.			
A-8.1	Réduire le nombre de crédits de l'essai. [2]	Comité de programme	Automne 2022
R9 - Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat aient une formation adéquate en méthodologie de la recherche et en communication scientifique.			
A-9.1	Revoir l'offre de formation en méthodologie de la recherche par cheminement. [2-3]	Comité de programme Corps enseignant	Automne 2022
A-9.2	Inciter les étudiantes et les étudiants à participer à des événements scientifiques. [2-3]	Corps enseignant Équipes de recherche Associations étudiantes	Automne 2023 En continu
R10 - Que l'on s'assure que toutes les activités de formation de la maîtrise et du doctorat sont évaluées périodiquement.			
A-10.1	Mettre en place des stratégies alternatives pour l'évaluation des très petits groupes. [2-3]	Département	Automne 2023
R11 - Que les étudiantes et les étudiants du baccalauréat soient bien informés des professions et employeurs potentiels, du Profil international et des choix de cours.			
A-11.1	Mettre en place une activité de réseautage étudiants-employeurs avec l'Association étudiante (AGERLUL). [1]	Direction de programme Responsable de promotion/info études Association étudiante	Automne 2023
A-11.2	Mettre à jour la liste des milieux d'emploi potentiels à la lumière des profils de sortie redéfinis en collaboration avec le Service de placement de l'Université Laval et la conseillère en emploi. [1]	Conseillère en emploi Direction de programme	Automne 2023
A-11.3	Tenir des activités de promotion des carrières académiques et la promotion des études aux cycles supérieurs. [1]	Direction de programme	Automne 2023
A-11.4	Inviter les membres du corps professoral à mentionner dans le cadre de leurs cours, dès la première année du programme, la possibilité pour les étudiantes et étudiants de baccalauréat d'effectuer un séjour de mobilité à l'international. [1]	Direction de programme Corps enseignant	Automne 2022 En continu
A-11.5	Poursuivre les rencontres d'information (en présentiel ou en mode virtuel) pour promouvoir la mobilité étudiante. [1]	Direction de programme Bureau international	Automne 2022 En continu
A-11.6	Explorer les possibilités de développer des ententes de mobilité avec le monde anglophone et en faire la promotion auprès des étudiantes et des étudiants. [1]	Direction de programme	Automne 2023

N° d'action	Action proposée	Responsable	Session de réalisation
A-11.7	Rendre disponible l'offre de cours globale sur une période de deux ans. [1]	Département Direction de programme	Automne 2022 En continu
R12 - Que l'on prenne des mesures pour augmenter le taux de diplomation au baccalauréat.			
A-12.1	Montrer l'utilité de la discipline et la pertinence de la formation en linguistique par diverses activités. [1]	Responsable de promotion/info études Direction de programme	Automne 2023
A-12.2	Rendre visible l'expérience professionnelle des diplômées et des diplômés sur les sites Web institutionnels et sur le Portail de la direction de programme. [1]	Direction de programme Comité éditorial Web	Automne 2023
A-12.3	Utiliser les programmes d'appui à la réussite dans les cours obligatoires, en particulier ceux qui présentent un grand taux d'échecs ou d'abandons. [1]	Direction de programme Corps enseignant	En continu
R13 - Que les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat soient informés des professions et des employeurs potentiels, ainsi que du passage accéléré au doctorat, et que l'on bonifie les activités de réseautage avec les milieux scientifique et professionnel.			
A-13.1	Définir les profils de sortie, mettre à jour la liste des milieux d'emploi potentiels et diffuser ces informations auprès des étudiantes et des étudiants. [2-3]	Direction de programme Conseillère en emploi	Automne 2023
A-13.2	Encourager les étudiantes et les étudiants à participer à des activités scientifiques et à s'inscrire à un stage en milieu de recherche. [2-3]	Direction de programme Corps enseignant	En continu
A-13.3	Inscrire dans les fiches programmes la possibilité du passage accéléré au doctorat. [2-3]	Comité de programme	Automne 2022
R14 - Que l'on évalue la possibilité d'améliorer le soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants de la maîtrise et du doctorat.			
A-14.1	Constituer un comité chargé de recenser et de promouvoir les opportunités de soutien financier (contrats, stages rémunérés et bourses) offertes à nos étudiantes et étudiants. [2-3]	Département	Automne 2023
A-14.2	Créer un comité chargé de développer de nouveaux programmes de bourses à partir des fonds disponibles via la Fondation de l'Université Laval et la part commune du Fonds de soutien aux activités académiques des professeures et des professeurs du programme. [2-3]	Département	Automne 2023
R15 - Que les enseignantes et les enseignants se concertent davantage pour assurer la cohérence de la formation.			
A-15.1	Tenir au moins une rencontre de secteur annuelle en sus des rencontres de comités de programmes pour s'assurer de la cohérence de la formation. [1]	Corps enseignant	En continu
A-15.2	Tenir un cycle intense de réunions avec les directions de programmes et des participations ciblées, selon les dossiers, afin de répondre dans les meilleurs délais et en toute concertation aux R1 à R4. [2-3]	Corps enseignant	En continu
A-15.3	Tenir une rencontre intercycle (baccalauréat, maîtrise et doctorat) chaque année pour s'assurer que les professeurs du secteur conservent une vision d'ensemble de la formation et des programmes. [1, 2, 3]	Département Corps enseignant	En continu
A-15.4	Évaluer l'impact des changements apportés auprès des étudiantes et des étudiants des programmes concernés. [1, 2, 3]	Corps enseignant	En continu

N° d'action	Action proposée	Responsable	Session de réalisation
S1 - Que l'on évalue la pertinence de maintenir un nombre si élevé de crédits de cours à option à la maîtrise recherche et au doctorat.			
AS-1.1	Revoir l'offre de cours obligatoires et à option (voir A-5.3). [2-3]	Comité de programme	Automne 2022
AS-1.2	Réduire le nombre de crédits de l'essai (voir A-8.1) [2]	Comité de programme	Automne 2022
S2 - Que l'on améliore le climat d'étude au doctorat.			
AS-2.1	Investir les lieux physiques réaménagés du Département de langues, linguistique et traduction. [2-3]	Département	Dès que le contexte sanitaire le permettra
AS-2.2.	Accompagner l'Association étudiante (AEDILL) dans l'organisation d'activités scientifiques. [2-3]	Comité de programme Association étudiante	En continu
AS-2.3.	Encourager les doctorantes et les doctorants du programme à participer aux activités de la CODADE. [3]	Faculté	En continu
S3 - Que l'on encourage les étudiantes et les étudiants de la maîtrise et du doctorat, ainsi que le personnel enseignant à participer aux Journées de linguistique.			
AS-3.1	Encourager les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat, ainsi que le personnel enseignant à participer aux Journées de linguistique. [1, 2-3]	Direction de programme Corps enseignant	En continu
S4 - Que l'on mette en place des mesures visant à réduire la durée des études de la maîtrise professionnelle en linguistique – didactique des langues.			
AS-4.1	Maintenir nos efforts visant à réduire la durée des études de la maîtrise professionnelle. [2]	Direction de programme Corps enseignant	En continu

6. Remerciements

Le doyen remercie toutes les personnes qui ont participé au processus d'évaluation périodique des programmes en sciences du langage, linguistique et didactique des langues, à commencer par madame Annick Jaton et toute l'équipe du Bureau de la qualité des programmes. Au sein de la Faculté, il exprime sa reconnaissance à madame Olga Hel-Bongo, vice-doyenne aux études de premier cycle, monsieur Louis Jolicoeur, vice-doyen aux études supérieures et madame Julie de Blois, agente de recherche et de planification. Il tient en outre à souligner l'aide précieuse dans la rédaction de ce plan d'action de la directrice du Département, madame Véronique Nguyễn-Duy ainsi que des directrices de programme, mesdames Claudia Borgonovo (premier cycle) et Johanna-Pascale Roy (2^e et 3^e cycles). Il remercie enfin les collègues du Département qui ont contribué à la réflexion, et tout particulièrement mesdames Suzie Beaulieu, Kirstin Reinke et Monica Waterhouse, de même que messieurs Bruno Courbon et Manuel Español Echevarría.

Guillaume Pinson

Doyen

Faculté des lettres et des sciences humaines

